

RAPPORT ANNUEL 2021

Intermed #5

La médiation scientifique
pour la petite enfance

amcsti
Le réseau professionnel des cultures
scientifique technique et industrielle

6-8 décembre 2021 Lyon
Congrès de l'Amcsti

amcsti

Le réseau professionnel des cultures
scientifique technique et industrielle

Table des matières

Rapport moral	3
Rapport d'activité	
I. Fédérer les acteurs	6
II. Animer une réflexion prospective sur la culture scientifique et technique	11
III. Accroître la visibilité des actions	15
IV. Gouvernance	18
Rapport financier	19
Annexes	20

En mai 2021, après plus de 6 mois de fermeture, les lieux culturels ont réouvert et les membres de l'Amcsti ont pu renouer un lien direct avec leur public. Cette date a marqué la reprise progressive de la vie culturelle et de nos activités dans le champ de la CSTI, mais le deuxième semestre 2021 est resté affecté par la pandémie de covid 19 dont les variants ont continué de se développer et d'imposer un certain nombre de mesures sanitaires dans les lieux publics.

L'Amcsti est restée active pour accroître la visibilité des actions de ses adhérents et les fédérer au moment où le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation annonçait sa stratégie SAPS (Science Avec et Pour la Société) issue de la loi de programmation de la recherche.

En juin 2021, l'Amcsti a renouvelé son Conseil d'Administration et élu une nouvelle présidente, Agnès Parent, qui faisait partie du bureau précédent et a inscrit son mandat dans la continuité de la stratégie 2019-2022.

Le congrès annuel a pu être organisé en décembre 2021 alors que la crise sanitaire se ranimait, ce congrès a eu une importance particulière car il a permis aux membres du réseau de se retrouver après plus de deux ans de relations à distance et de reprendre nos réflexions collectives et prospectives sur la culture scientifique technique et industrielle.

Ce rapport reprend l'essentiel des actions entreprises par l'Amcsti en 2021.

Rapport moral

2021 a été l'année de la reprise des activités, après plus de 6 mois de fermeture, les lieux culturels ont réouvert et même si la crise sanitaire a laissé des marques et n'est pas encore complètement terminée, les acteurs de CSTI ont pu remplir pleinement leur rôle. Renouer avec les publics a permis aux acteurs de reprendre conscience de l'importance de leur mission : engager les citoyens avec la CSTI qui est au cœur de tant d'enjeux sociétaux.



*Agnès Parent
présidente
de l'Amcsti*

Le manque de culture scientifique de la population révélé par la crise a permis une prise de conscience des pouvoirs publics qui multiplie les actions en faveur du développement de la CSTI et de l'esprit critique. L'Amcsti a continué de défendre les intérêts de ses membres auprès des autorités publiques en 2021. La loi de programmation de la recherche adoptée en décembre 2020, s'est concrétisée dans une stratégie science-société présentée par le MESRI en avril 2021. L'association suit la mise en œuvre de la feuille de route du MESRI qui prévoit un encouragement des sciences participatives, une valorisation des médiateurs, des financements en faveur du dialogue science société via l'ANR et des labels SAPS pour les universités promouvant la CSTI.

Le rôle des acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) est d'instaurer le dialogue, prôner l'esprit critique, accompagner l'engagement scientifique des publics dans une démarche ouverte, émancipatrice et tournée vers l'avenir. Ce rôle étant primordial, l'Amcsti réclame l'attention et le soutien des pouvoirs publics pour que la culture scientifique,

technique et industrielle fasse partie de la culture au sens large et qu'elle bénéficie d'une politique ambitieuse.

Dans ce contexte d'adoption d'une stratégie science-société par le MESRI, nous avons multiplié les rendez-vous dans les différents ministères pour s'assurer du suivi de la mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche 2021-2030. Si certains points ont été globalement suivis (appels à projets ANR, reconnaissance des actions de médiation par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche), les retombées pour l'ensemble des membres de ces nouvelles mesures restent mitigées. Par ailleurs, le CNSCTI qui représente tous les acteurs de la CSTI et qui devait reprendre ses travaux en septembre 2021 reste en sommeil et nous n'avons eu de cesse de réclamer la poursuite de ses activités. Nous continuerons nos démarches en ce sens en 2022.

Nous sommes restés actifs pour continuer de fédérer les acteurs du réseau. Nous avons poursuivi l'animation du groupe de travail Intermed grâce au soutien de

4 membres du réseau très impliqués et avons continué le dialogue avec les acteurs de l'ESR afin de proposer à l'ensemble de nos membres des rencontres en 2022 pour collaborer ensemble au dialogue science société.

La défense de l'esprit critique est resté au cœur de nos actions et nous avons, en collaboration avec l'Ecole de la médiation, proposé aux médiathèques de 4 régions des formations réunissant acteurs de médiation scientifique et médiathécaires. Ces formations ont réuni près de 50 professionnels qui ont énormément apprécié ces moments de partage et ont continué de collaborer, par la suite, sur leur territoire. La plateforme Atelier de Médiation Critique (développée en 2019) a été actualisée et permis une augmentation des utilisateurs de ces formations à l'Esprit critique, en ligne et gratuites, pour les professionnels.

Nous avons poursuivi nos réflexions et participé activement à deux études :

- l'Enquête Lecture Jeunesse sur les « 15-25 ans et les youtubers de sciences » présenté en octobre 2021,
- et l'étude sur la place du livre dans la médiation scientifique dont le projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projet ANR « médiation et communication scientifiques » et qui sera menée en 2022.

Nous avons également participé à deux tables rondes du Forum Science and You en novembre 2021, pour promouvoir nos actions et nos expertises autour de la médiation et du livre.

Enfin, bien que la crise sanitaire ne fut pas encore complètement terminée, nous avons organisé notre congrès annuel, en présentiel, en décembre 2021 à Lyon. Vous avez été plus de 300 personnes à être accueillies par le musée des Confluences, le Planétarium de Vaulx-en-Velin et l'Université de Lyon pour engager ensemble une réflexion autour de la thématique « Essentiels/Essentielles ».

Toutes ces actions sont détaillées dans le rapport d'activité et montrent le dynamisme et l'engagement de notre réseau.

En 2022, nous continuons de mettre en œuvre des actions pour animer le réseau ; de nouveaux groupes de travail (Evaluation et Inclusion) ont été créés pour que les acteurs échangent régulièrement sur ces sujets spécifiques et partagent avec leur public les enjeux sociétaux actuels. Nous entrerons en contact avec les nouveaux représentants des autorités nationales qui sont en cours de nomination pour leur réaffirmer l'importance de la CSTI et nous assurer de leur soutien

Après nous être retrouvés à Lyon en décembre dernier, nous renouons avec l'organisation de notre congrès annuel au début de l'été. L'Université de Strasbourg et le Vaisseau nous accueilleront du 22 au 24 juin pour célébrer les 40 ans du réseau. A cette occasion, nous analyserons les évolutions qui ont marqué la CSTI ces dernières années, et, réfléchirons ensemble à la prise en compte des enjeux sociétaux dans nos actions.

Enfin, nous allons adopter une nouvelle stratégie pour 2022-2026, dans la continuité de celle adoptée en 2018, pour les quatre années précédentes. Ce nouveau plan marque un engagement encore plus fort pour être à l'écoute de nos acteurs, défendre leurs intérêts et les porter au plus haut pour que tous puissent prendre part aux initiatives promouvant la science avec et pour la société et renforcer l'engagement citoyen.

Ce rapport coïncide à la fin de la première année de mon mandat de Présidente de l'Amcsti. Depuis ma nomination en juillet 2021, j'ai mis mon enthousiasme à servir

le réseau et développé les rendez-vous avec les ministères pour faire entendre la voix de l'ensemble des acteurs de la CSTI. Dans un contexte où les décideurs publics encouragent les universités à prendre activement part aux actions de promotion de la CSTI, il est important de défendre la diversité des acteurs du secteur et la richesse de leurs actions sur l'ensemble du territoire afin de garantir un dialogue constructif entre tous et pérenniser l'ensemble de nos actions.

En 2022, nous allons continuer de travailler à renforcer le réseau pour devenir plus puissant et avoir une réelle envergure politique afin d'influencer les orientations qui guident la CSTI. Ce travail est porté par les membres du bureau et l'équipe qui sont très investis à mes côtés ainsi que les membres du Conseil d'administration que je remercie pour leur implication et leurs recommandations précieuses.

Je vous remercie également pour votre confiance et votre accueil. Je me réjouis de vous voir à nouveau lors du congrès de Strasbourg et de pouvoir échanger avec vous pour être à l'écoute de vos attentes.

Notre réseau puise sa force chez ses 250 membres, nos actions essentielles sont reconnues ainsi que notre participation à l'engagement des citoyens en faveur des défis sociétaux relevant de la culture scientifique, technique et industrielle ; ils sont nombreux et primordiaux !

Agnès Parent
Présidente

Rapport d'activité

I. Fédérer les acteurs

Groupes de travail Intermed et ESR

— Groupe de travail Intermed

En novembre 2020, l'Amcsti a lancé un format permettant des interactions entre médiateurs : le groupe de travail "Intermed". Le groupe de travail a pour objectif d'organiser des échanges entre acteurs de la médiation avec des intervenants de champs professionnels divers, liés à la médiation mais permettant aussi de faire de nouvelles découvertes (domaine de l'art ou des techniques par exemple). Ces rencontres ont lieu par voie de visioconférence (une rencontre a été organisée en "présentiel" en marge du congrès de l'Amcsti le 8 décembre 2022).

L'Amcsti soutient la coordination de ces ateliers et des intervenants extérieurs. Le groupe de travail est également porté par des médiateurs membres du réseau qui participent aux choix des thèmes, identifient les intervenants, et co-animent les rencontres : Jonathan Beneteau (Cap Sciences), Kévin Fauvre (ART'M), Julie Poirier (Instant Science) et Julie Fortin (INSA Toulouse) remplacée en 2022 par Manuela Simula (Cap Sciences), sous la supervision de Marianne Pouget (Cap Sciences).

Quatre rencontres ont eu lieu en 2021

► Le 30 mars 2021 : Tester de nouveaux formats de médiation sur les réseaux sociaux, avec 4 ateliers portant sur les réseaux sociaux suivants : Twitter, Instagram, Twitch, Clubhouse et TikTok.



► Le 1er juin et le 21 septembre 2021 : Créer de nouveaux formats de médiation par le jeu. Les 4 ateliers proposés étaient les jeux de rôles, les jeux de plateau, les jeux-vidéos et les escape games.

► Le 8 décembre 2021 (au Congrès annuel de l'Amcsti) : Ludification des espaces avec le développement de concepts pour amener l'utilisateur à s'approprier différents lieux de médiation scientifique.

Participation

En 2021, 188 personnes ont participé aux ateliers Intermed, des adhérents et des personnes de structures non-membres. 20 de ces participants ont pu participer à une rencontre en présentiel, lors du Congrès 2021 de l'Amcsti.

Parité : Parmi les 13 intervenants des ateliers Intermed, dont 4 sont intervenus deux fois, 7 étaient des hommes et 6 étaient des femmes.

e [Genial.ly](#), ainsi qu'un document [Google Sheet](#) public afin de partager une liste de toutes les ressources.



Evaluation

Les sessions font l'objet d'une restitution des apprentissages clés à l'issue de l'atelier en direct, ainsi que de questionnaires de satisfaction envoyés aux participants après l'atelier.

En moyenne, si on considère les ateliers Intermed dans leur ensemble (format, contenu, intervenants, réponses aux attentes), 48% des réponses indiquent que les participants sont plutôt satisfaits et 38% sont très satisfaits.

Au niveau des retours qualitatifs, les participants soulignent que ces ateliers permettent de sortir de leur zone de confort et du quotidien de leur travail pour découvrir de nouvelles thématiques. Les participants se réjouissent également de la possibilité de pouvoir discuter des problématiques concrètes du métier de médiateur. Dans certains cas, ces ateliers permettent, pour les participants et les intervenants, de nouer des liens entre eux.

Bilan

Les objectifs de partage des compétences et de coopération au sein du réseau, d'échanges sur des innovations technologiques et d'offres d'actions correspondant aux attentes des membres du réseau ont été remplis.

Le succès du groupe de travail Intermed (les sessions sont toujours remplies avec des personnes en liste d'attente) a conduit l'Amcsti à poursuivre les rencontres en 2022 avec la même équipe d'animation car les 4 membres ont voulu poursuivre (une personne a changé de poste et a été remplacée) et sous le même format (visioconférence qui facilite la participation) avec une session en « présentiel » en marge du congrès 2022.

L'atelier Intermed #1 en chiffres :



— Enseignement Supérieur Recherche

L'Amcsti compte 45 universités et établissements d'enseignement supérieur de recherche parmi ses membres. En 2021, quatre rencontres informelles avec des membres du réseau A+U+C et du réseau des vice-présidents science & société des Universités ont eu lieu pour échanger au sujet des actions menées par les réseaux autour de la loi de programmation de la recherche, les appels à projets de l'ANR, les labellisations des universités et d'autres sujets d'intérêt commun. Ces échanges ont permis de formaliser, en 2022, l'organisation de la première journée consacrée aux partenariats entre universités et acteurs professionnels et associatifs pour le développement de la culture scientifique et du dialogue science-société qui se déroulera en mai 2022 à Paris.

L'organisation de cette journée de mai 2022 qui est le fruit des échanges informels de 2021 fera l'objet d'une évaluation par les acteurs des différents réseaux.

Formation à l'Esprit Critique en médiathèque

En partenariat avec l'École de la Médiation, l'Amcsti a mis en place une série de formations sur le thème de l'esprit critique à destination des médiateur·rice·s et des médiathécaires. L'objectif de ces formations était de choisir des modalités de conception et d'animation de médiation les plus adaptées au développement de l'esprit critique.

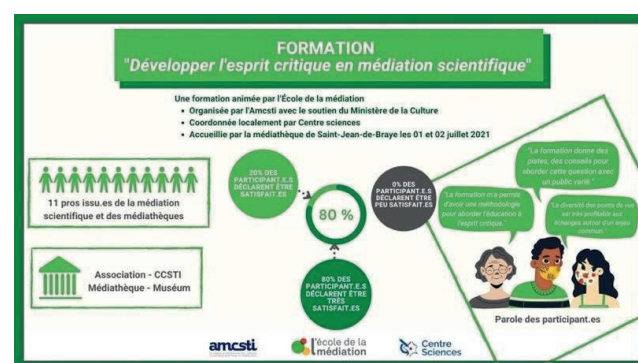
A travers ces rencontres, le but était également d'initier une dynamique territoriale de coopération entre acteurs de CSTI et médiathèques sur ces sujets.

Les formations ont eu lieu dans quatre médiathèques entre juillet et décembre 2021, pendant deux jours :

- Médiathèque George Sand-Palaiseau (91) – organisateur local : Scube (11 stagiaires)
- Médiathèque centrale Emile Zola-Montpellier (34) – Organismes locaux : Kimiyo, Science animation (12 stagiaires)
- Médiathèque des Jardins de la culture-Riom (63) – Organisateur local : Astu'sciences (10 stagiaires)
- Médiathèque de Saint-Jean-de Braye (45) – Organisateur local : Centre sciences (11 stagiaires)

Au total, 44 stagiaires ont participé à ces sessions de formations, et ont décerné une note moyenne de 3,9/4 à l'ensemble de la formation.

Les questionnaires de satisfaction proposés par l'École de la Médiation à l'issue de chaque session ont permis de mettre en évidence les atouts de la formation et ont notamment mis en avant la pertinence d'avoir associé des professionnel·les de la médiation scientifique et des bibliothèques à la fois en termes de complémentarité des points de vue et compétences mais également



Bilan

Les formations en médiathèque ont été un succès auprès des 44 bénéficiaires dans les 4 médiathèques réparties sur l'ensemble du territoire et le retour très positif des évaluations (4,9/5) en atteste. L'Amcsti entend continuer ce type de formations en 2022.



Atelier Médiation et Critique

Au 31/12/21, près de 12 000 personnes ont utilisé la plateforme Atelier Médiation Critique, ce qui représente 15% vues supplémentaires par rapport à l'année 2020. La mise en ligne de la version actualisée a eu lieu en septembre 2021 avec un appel aux membres de l'Amcsti pour partager leurs expériences et initiatives relatives à l'atelier médiation et critique sur la plateforme.

Plus de 21 000 pages de la plateforme ont été visitées en 2021, ce qui représente une moyenne de 57,9 pages vues chaque jour. Cela représente une hausse de 15% par rapport à l'année précédente.

La plateforme propose trois parcours :

- ▶ « Savoir et croire »
- ▶ « Techniques de médiation »
- ▶ « Se méfier de ses raisonnements »
– Introduction aux biais cognitifs »

Ils sont présentés sous forme interactive : l'utilisateur choisit l'un des trois parcours, puis est invité à suivre les chapitres qui le composent.

Ces derniers contiennent à la fois des explications rédigées et des vidéos permettant de comprendre les concepts mobilisés.

Ensuite, un questionnaire est proposé à chaque fin de concept pour vérifier la bonne compréhension par l'utilisateur des contenus proposés. Ces questionnaires permettent d'attribuer une note à l'utilisateur, qui peut également générer une attestation de réussite lorsqu'il a terminé de réaliser un parcours.

Enfin, l'utilisateur reçoit des conseils bibliographiques pour aller plus loin sur les sujets présentés.

En moyenne, les utilisateurs passent 52 minutes sur la plateforme lorsqu'ils s'y connectent, ce qui montre un intérêt pour

Atelier médiation et critique

La médiathèque Les parcours À propos

Formaliser votre apprentissage

L'Atelier médiation et critique est une plateforme de ressources et de cours en ligne destinées aux professionnel.le.s engagé.e.s dans le partage des savoirs et des connaissances.

Le nombre des situations de défiance envers la science a augmenté et les discours rencontrés parfois virulents. C'est la raison pour laquelle la communauté de la CSTI se mobilise. Afin de réagir de manière adaptée à ces conditions complexes, cette « boîte à outils » a été créée. L'Amcsti réunit dans « l'Atelier médiation et critique » la communauté scientifique et pédagogique autour de la question

« Comment parler de croyances dans le cadre d'animations scientifiques et culturelles ? »

Découvrir

connectent, ce qui montre un intérêt pour les parcours proposés : les utilisateurs prennent le temps nécessaire pour réaliser les différents exercices proposés dans les parcours.

Les parcours ont totalisé 32 nouveaux inscrits en 2021 : 13 dans le parcours « Savoir et croire », 6 dans le parcours « Techniques de médiation » et 13 dans le parcours « Se méfier de ses raisonnements ».

La plateforme a été présentée aux formations en médiathèques (Saint Jean de Braye en juillet, Riom en septembre, Montpellier en novembre et Palaiseau en décembre 2021).

Enfin, la plateforme propose depuis septembre 2021 un ensemble de ressources sur l'histoire des vaccins.

L'objectif est de recenser les initiatives du réseau sur des sujets d'actualité pour les partager largement.

Les membres du réseau sont également appelés à partager leurs ressources sur l'esprit critique. La plateforme met à l'honneur les nombreuses initiatives menées sur ce sujet en 2021 par les membres de l'Amcsti, à titre d'exemple l'exposition "Esprit Critique, détrompez-vous" co-produite par Cap Sciences, le Quai des Savoirs et le Palais de la découverte, en itinérance de mai 2021 à novembre 2022 ou le baromètre de l'esprit critique réalisé par Universcience.

L'Amcsti a également contribué au projet de l'AFA sur le thème "Débusquer l'Infox" dont l'atelier a été présenté au Congrès de l'Amcsti en décembre 2021.



Bilan

La plateforme AMC a été actualisée et mise en ligne en septembre 2021, cette plateforme propose des formations aux médiateurs autour de la question de l'esprit critique, elle compte 21 000 visites en 2021. Elle a permis aux acteurs de la CSTI de s'emparer du sujet de l'esprit critique en lançant des initiatives (comme des expositions) sur le sujet. Les acteurs de la culture scientifique ainsi que les médiathèques se sont emparés du sujet et le thème de l'esprit critique devient de plus en plus prégnant (rapport Bronner 2022).

II. Animer une réflexion prospective sur la culture scientifique et technique

Congrès de l'Amcsti

Après plus de deux ans d'échanges à distance, le Congrès de l'Amcsti a fait son retour « en présentiel » du 6 au 8 décembre 2021. 320 participant-e-s se sont réuni-e-s à Lyon, accueillies au musée des Confluences, au Planétarium de Vaulx-en-Velin et à l'Université de Lyon, pour engager ensemble une réflexion autour de la thématique « Essentiels, Essentielles ».



(Afin d'assurer la tenue du congrès dans un contexte sanitaire toujours particulier, l'Amcsti a mis en place des mesures sanitaires complémentaires à celles des lieux partenaires en mettant à disposition des congressistes des autotests pour leur permettre d'effectuer des contrôles quotidiens. Des jauges ont également été instaurées pour tous les moments de convivialité (déjeuners séparés et soirées réduites à 150 personnes. Malgré ces mesures, une cinquantaine de personnes ont annulé leur participation en raison du contexte sanitaire et ont permis à une trentaine de personnes qui étaient sur liste d'attente de participer au congrès.)

Déroulé

Le congrès s'est déroulé sur trois jours du lundi 6 décembre (12h) au mercredi 8 décembre (16h), il a rassemblé les participant-e-s au musée des Confluences pour des conférences en plénière, des groupes de travail et la foire aux projets. Le mercredi, les participant-e-s ont également pu visiter, en libre accès, les expositions du musée.

Pendant ces trois jours, 26 conférences, 10 visites de sites et d'expositions, 3 groupes de travail, 3 ateliers et une foire aux projets ont été proposées aux congressistes.



Lors de la journée introductive, lundi, une table ronde présentant les enjeux de la culture scientifique, technique et industrielle a réuni les représentants du Ministère de la Culture, du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de la mission Éducation Art et Culture du Ministère de l'Éducation nationale pour échanger avec les acteurs professionnels et répondre à leurs questions.

Afin d'amorcer une réflexion prospective des participants, Léo Coutellec, Maître de conférences en éthique et épistémologie de sciences contemporaines à l'Université Paris-Saclay a été interviewé par Olivier Lascar, journaliste à Sciences et Avenir et a répondu aux questions des congressistes.



Des travaux réflexifs ont été amorcés et un forum participatif sur l'amélioration des pratiques des acteurs de culture scientifique, technique et industrielle a identifié 20 questions (dont l'analyse se poursuivra au prochain congrès de l'Amcsti en 2022).

Le mardi, trois parcours ont été proposés : l'un au musée des Confluences, ayant pour thème « Muséographie et enjeux citoyens », le second au Planétarium de Vaulx-en-Velin, abordant les « Approches essentielles et innovantes des publics ». Enfin, un troisième parcours a été organisé avec l'Université de Lyon, sur la thématique « La fabrique du savoir ».

Le dernier jour, une restitution a été présentée par les membres du bureau de l'Amcsti, les groupes de travail Intermed et Evaluation se sont réunis, la Foire aux projets s'est poursuivie et des visites du Musée et des centres locaux (Maison des Mathématiques et de l'Informatique MMI) ont été proposées. (Le programme détaillé est joint en annexe).

Bilan quantitatif

320 personnes (composées à 80% de membres de l'Amcsti et de 6% d'étudiants) ont participé à l'ensemble des trois jours.

Environ 26% des inscrit·e·s sont originaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes, où se tenait le congrès. 22% des inscrit·e·s venaient d'Ile-de-France, 8% d'entre eux d'Occitanie et 7%, des Pays-de-la-Loire. Le restant des inscrit·e·s se répartit entre les autres régions françaises, les DOM-TOM, la Belgique, la Suisse et le Canada.

Enfin, la séquence introductive du congrès a été diffusée en direct sur la chaîne YouTube de l'Amcsti et a été visionnée plus de 600 fois depuis, portant à plus de 900 personnes le public de ces débats (Table ronde institutionnelle, Interview de Léo Coutellec).



Bilan qualitatif

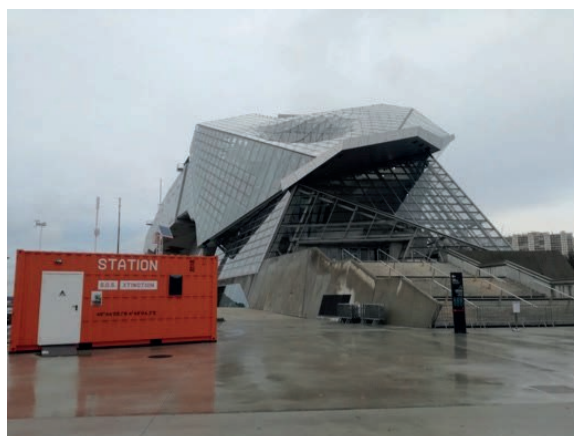
72 personnes ont répondu au questionnaire de satisfaction envoyé à l'issue du congrès.

Pour 54.2% d'entre elles, il s'agissait de leur première participation à un congrès de l'Amcsti.

Le congrès, dans sa globalité, a obtenu la note moyenne de 4.5/5. Les répondants ont particulièrement apprécié les interventions en plénière et ont vécu l'événement comme un temps « essentiel » d'« échanges » et de « convivialité » retrouvé après ces longs mois à distance.

► **Parcours « Muséographie et enjeux citoyens », musée des Confluences**

Les répondants représentent 22 % des participant-e-s au parcours. L'organisation du parcours a obtenu la note moyenne de 4.5/5 et son contenu a été jugé très riche. Ont particulièrement été appréciées l'intervention « Le musée, amplificateur de voix », par Ludovic Maggioni et la visite commentée de l'exposition « Sur la piste des Sioux » du Musée des Confluences.



► **Parcours « Approches essentielles et innovantes des publics », Planétarium de Vaulx-en-Velin**

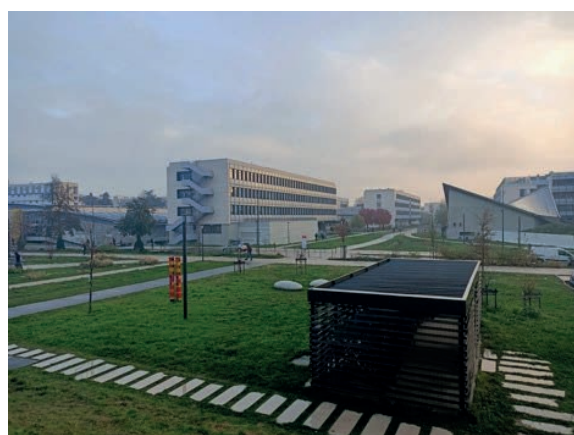
Les répondants représentent 24% des participant-e-s au parcours. L'organisation du parcours a obtenu la note moyenne de 4.5/5.

Les interventions sur les nouveaux usages du Planétarium (Walter Guyot, Nadine Makris, Renato Saleri, Kevin Jacquot) et sur la médiation en distanciel (Camille Boissel) ont été les plus appréciées du programme.



► **Parcours « Au cœur de la fabrique du savoir »**

Les répondants représentent 17 % du total des participants au parcours. L'organisation du parcours a obtenu la note globale de 4.3/5, Ont particulièrement été appréciés la présentation du Living Lab du Dôme par François Millet et la visite du Fablab de l'université de Lyon (Edwin-Joffrey Courtial).



Bilan

Les objectifs de participation ont été largement réalisés (au vu du contexte sanitaire encore difficile en décembre 2021) grâce à la mise en place de mesures préventives (voir données chiffrées sur la participation supra - 900 personnes touchées par cette action).

Au niveau de la parité du programme, 42% des intervenants étaient des hommes et 58% étaient des femmes (ce léger déséquilibre est représentatif des participants dont 65% étaient des femmes).

Au niveau impact environnemental, pour limiter les impressions de papier, seul le Bulletin et le programme en 2 pages ont été distribués aux congressistes - les déplacements vers Lyon ont été faits majoritairement en train et les déplacements dans Lyon vers les divers lieux en tram. Les personnes ont pu également suivre la première

deuxième journée en direct à distance via la chaîne YouTube de l'Amcsti.

Les objectifs annoncés d'animation de réflexion prospective sur la CSTI, de fédération des acteurs de la CSTI et d'échanges d'acteurs répartis sur le territoire ont été remplis, ainsi que la favorisation de partages sur de nouvelles pratiques et de projets innovants. Le Congrès 2021 a permis de lancer 2 nouveaux groupes de travail Évaluation (l'évaluation des pratiques de CSTI) et Inclusion (l'inclusion dans la médiation scientifique afin d'élargir les publics au sein du réseau). En outre, les travaux de réflexions sur l'amélioration des pratiques des acteurs de culture scientifique, technique et industrielle, ont permis d'identifier 20 sujets d'analyse se poursuivront au prochain congrès de l'Amcsti en 2022.

Etudes

Enquête Lecture Jeunesse

L'Amcsti a participé à la diffusion de l'enquête « Les 15-25 ans & les Youtubers de sciences » auprès de ses membres, au premier semestre 2021, ainsi qu'à la restitution qui a présenté, en octobre 2021, les résultats qualitatifs de l'enquête et l'analyse des entretiens avec les jeunes par Clémence Perronnet et Sonia de Leusse.



Etude Médiation et communication scientifique

L'Amcsti s'est associée à l'équipe de recherche du GRESEC menée par Aude Inaudi pour répondre à l'appel à projets lancé en juillet 2021 par l'ANR, "Médiation et communication scientifiques". Le projet, intitulé LivMed, a été retenu parmi les lauréats de ce premier appel à projets

"science avec et pour la société" et son sujet de recherche porte sur Faire évoluer la place du livre dans la médiation : d'un outil documentaire à un dispositif de médiation. L'étude débutera en 2022 avec les 25 membres du réseau de l'Amcsti, acteurs de la médiation scientifique qui se sont portés volontaires pour y participer.

III. Accroître la visibilité des actions

Les Connecteurs - Le carnet

En 2020, quatre binômes structures/vidéastes ont été créés pour donner lieu à quatre résidences, au cours desquelles chaque structure a accueilli un vidéaste pendant une semaine :

- « Qu'est-ce que tu GEEKes ? » au Quai des Savoirs (Toulouse);
- « Melvak » à Océanopolis (Brest);
- Caméléon curieux à La Turbine Sciences (Annecy) ;
- Professeur Chêne en itinérance avec l'association Gulliver (PACA).

Des reportages ont été menés sur l'ensemble des résidences, dans le but de produire un Carnet de résidences. Ce dernier documente les 4 résidences et comprend des interviews des différents protagonistes, qui y explique l'intérêt de



telles collaborations entre vidéastes de sciences et institutions. Le Carnet a été édité en 350 exemplaires en janvier 2021 et distribué dans le réseau de l'Amcsti et de la Fondation EDF.

Tables Rondes Science & You autour du livre

La participation de l'Amcsti à l'édition 2021 de Science & You avait pour objet de mettre en avant la place du livre dans les actions de médiation scientifique. Elle s'est déroulée en deux temps.

Tout d'abord, sa présidente, Agnès Parent, a pris part à une table-ronde organisée en avant-première de l'événement, le vendredi 22 octobre 2021 au MESRI. Animée par Mathieu Rouault, cette table-ronde réunissait également Yves Sciam, vice-président de l'AJSPI, Laurence Canteri, Vice-Présidente du Conseil de la Vie universitaire de l'Université de Lorraine, et Michel Dubois, directeur du Groupe d'Étude des Méthodes de l'Analyse Sociologique de la Sorbonne (CNRS-Sorbonne Université).

La thématique principale était celle de la confiance entre les sciences et les citoyens. La présence de l'Amcsti a permis de mettre en lumière le rôle de la médiation scientifique et des acteurs et actrices de la CSTI auprès des publics





L'Amcsti a également participé au colloque international organisé à Strasbourg en animant **deux tables rondes sur le thème du livre**.

Les échanges ont abordé la mise en bande-dessinée de thèses scientifiques à l'occasion de la Fête de la science (Sciences en Bulles), l'étude sur le rôle du livre dans les organisations de médiation scientifique publiée en 2020 (GRESEC/Amcsti/ministère de la Culture) et les actions menées par Délires d'encre mêlant médiation scientifique et lecture.

L'Amcsti a également contribué à une seconde table-ronde, le vendredi 19 novembre, intitulée « **Bande-dessinée de science : entre stéréotypes et nouvelles approches de médiation de culture scientifique** ». Animée par François Millet (Le Dôme), elle a fait dialoguer une éditrice (Alix de Sanderval, Éditions Delcourt) et sa scénariste (Isabelle Bauthian) autour la BD Esprit Critique. La place des médiathèques a également été abordé avec Julia Gomel (Universcience) ainsi que les médiations scientifiques avec Laurence Bordenave (Stimuli). Les échanges ont mis en avant l'utilisation de la bande-dessinée comme outil innovant de la médiation scientifique qui permet de toucher un public plus large.

Bilan

Les deux tables rondes de l'Amcsti ont été saluées par les participants comme de réels moments d'échanges et ont mis en exergue l'intérêt des jeunes pour le livre. Elles ont rassemblé environ 75 participants en présentiel et ont été enregistrées.

L'édition 2021 de Science & You a réuni 914 inscriptions sur les 4 jours de l'événement, représentant 61 pays. L'événement a été suivi par 8 489 followers sur Twitter, 409 intervenant-e-s ont pris part à l'événement, et 272



Compte Twitter collaboratif

Le compte Twitter @ComSciComCa permet aux médiateur·rice·s, muséologues, enseignant·e·s, animateur·rice·s, journalistes, vidéastes, illustrateur·rice·s, chercheur·se·s ayant une activité de vulgarisation ainsi qu'à tous les autres passeuses et passeurs de sciences de partager leur passion.

Chaque semaine, une passeuse ou passeur de sciences prend les rênes du compte pour partager ses réflexions, son travail quotidien et ses passions. À travers ce compte, ce projet a pour objectif de stimuler les interactions entre professionnels et ainsi favoriser le réseautage entre les personnes actives et connectées dans le champ de la culture scientifique.

Ce projet est inspiré d'autres initiatives à suivre : @lAmSciComm (l'équivalent en anglais), @realscientists et @EnDirectDuLabo pour la recherche respectivement en anglais et en français. Depuis son lancement en septembre 2016, le compte ComSciComCa a été animé par plus de 180 passeuses et passeurs de sciences et a atteint les 10 000 abonnés à l'été 2021.

Il a été initié par un groupe informel de professionnels actifs sur ce réseau social. L'Amcsti coordonne désormais la prise en main du compte par tous les professionnels qui l'animent chaque semaine, œuvrant au partage des savoirs.

Bulletin de l'Amcsti



Chaque année, l'Amcsti publie un bulletin distribué à l'occasion du congrès, qui reprend les thématiques des différents parcours des journées de réflexion. Le bulletin 2021 s'intitule Essentiels / Essentielles et aborde les trois thèmes du congrès 2021 : Muséographie et enjeux citoyens - Approches innovantes et essentielles des publics et Au cœur de la Fabrique du Savoir.

Le bulletin a été imprimé à 650 exemplaires et envoyé à nos membres et à nos partenaires institutionnels.

IV. Gouvernance

Depuis 2017, le nombre d'adhérents est en constante augmentation, l'Amcsti compte 232 membres au 31/12/21 (versus 208 au 31/12/20 soit une augmentation de 11%).

Pour animer ce réseau, les membres du Conseil d'Administration de l'Amcsti se sont réunis 6 fois les 27 janvier, 17 mars, 26 mai, 12 juillet, 12 octobre et 8 décembre 2021. Les membres du bureau se réunissent de façon hebdomadaire (40 fois en 2021) avec la direction de l'équipe.

L'Assemblée générale du 23 juin 2021 a nommé 7 nouveaux membres au Conseil d'Administration (en remplacement des membres dont le mandat était arrivé à échéance) Florence Belaën de l'Université de Lyon, Laure Danilo du MOBE à Orléans, Elise Duc-Fortier de S (Cube) à Orsay, Gulliver aux Arcs sur Argens, l'IUT de Tours, Saïd Hasnaoui du Lacq Odyssée de Mourenx et Sabine Ischia du Vaisseau à Strasbourg et renouvelé le mandat de 3 membres : Eric Piednoël de l'AFA, Samia Sayah de l'Inserm et Bruno Maquart d'Universcience. Trois nouvelles personnes qualifiées ont été nommées : Christian Counillon (SNE), Catherine Guillemin (SATT Sayens) Pascal Visset (Réseau des médiathèques) et Juliette Raoul-Duval (ICOM) reconduite pour un nouveau mandat.

Dans sa nouvelle configuration, le Conseil d'Administration a nommé le 12 juillet sa nouvelle Présidente, Agnès Parent du MNHN.

Des réunions sont organisées régulièrement avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Education nationale, l'ANR, les partenaires institutionnels de l'Amcsti et les autres réseaux nationaux d'associations proches du champ d'activités de l'Amcsti.

Rapport financier

Rapport du Trésorier relatif à l'exercice financier 2021

En 2021, l'Amcsti a retrouvé une activité « normale » en organisant un congrès en décembre et malgré le coût important de ce congrès dû à une organisation complexe, les comptes de l'association atteignent l'équilibre. Le compte de résultat de l'exercice 2021 fait apparaître un montant total de charges de 308 207 € (montant de 16% supérieur à 2020 : 264 651 €) et un montant total de produits de 309 838 € (contre 248 643 € en 2020), l'augmentation des produits et des charges par rapport à l'exercice 2020, est essentiellement liée à l'organisation du Congrès en 2021.

Les comptes de l'association affichent donc un bénéfice de 1 631 € pour l'exercice 2021.

Commentaires sur les dépenses

Les charges de l'exercice 2021 (308 k€) sont composées de :

- Charges de personnel : 153 k€ (50%)
- Achat et charges externes : 149 k€ (48%)
- Dotations aux amortissements : 6 k€ (2%)

Au 31 décembre 2021, l'équipe comptait 2 personnes salariées en CDI (Alexandrine Maviel-Sonet et Benjamin Crettenand), une personne salariée en CDD (Claire Rosset) et une personne en contrat d'apprentissage (Juliette Latour) dont le contrat a pris fin le 31 décembre 2021.

En mars 2022, suite au départ de Benjamin Crettenand, Mathilde Boisserin a rejoint l'équipe en CDI, une stagiaire (Emilie Demonfaucon) a été recrutée d'avril à juillet 2022 pour remplacer l'apprentie. Le contrat de Claire Rosset prend fin au 31 mai 2022, son remplacement n'est pas prévu pour l'instant, afin d'avoir plus de visibilité sur les revenus de l'Amcsti en 2022.

Les autres postes de dépenses s'élèvent à 149 k€ et sont essentiellement liés aux projets et événements suivants :

- Le Congrès : 89k€ (57%)
- Formation Esprit critique et séminaire (science & you) : 20 k€ (9%)
- L'impression du Bulletin : 6,5 k€ (4%)
- Le loyer et autres frais administratifs : 24 k€ (18%) (dont loyer des bureaux de l'Amcsti 13 k€, honoraires CAC, avocats et comptable 6 k€, frais postaux et internet 2 k€ voyages et déplacements : 2k€ et cotisations : 1k€).

Leur augmentation (+16% ie: + 44k€) par rapport à 2020 est essentiellement due à :

- L'augmentation des charges externes (+64k€) liée à l'organisation du Congrès en 2021 (les principaux postes en augmentation sont : location de salle : +20 k€ - frais de congrès : + 7 k€ - restauration : + 38 k€)
- La diminution des charges de personnel (-20 k€) dont le niveau 2020 était dû aux départs de deux membres de l'équipe en 2020.

Commentaires sur les produits

Les financements de l'association provenaient en 2021 des sources suivantes :

- ▶ 61 % de subventions publiques pour un montant de 189 k€
- ▶ (MC : 84 k€ - MESRI : 70k€ et Conseil Régional ARA : 35 k€)
- ▶ 19 % des cotisations des membres pour un montant de 59 k€
- ▶ 16 % des inscriptions au congrès pour un montant de 49 k€
- ▶ 3 % de la Fondation EDF pour un montant de 10 k€
- ▶ (fin du programme Connecteurs avec la publication du carnet en janvier 2021)
- ▶ 1 % autres pour un montant de 3 k€

Globalement les produits s'élèvent à 310 k€ et sont en augmentation de 61 k€ par rapport à 2020 en raison des revenus du Congrès qui représentent +84 k€ (Conseil Régional ARA et inscriptions) et la diminution des revenus de la Fondation EDF (-24 k€) dont le contrat s'est achevé en 2021.

Le financement du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation s'élève à 70 k€ en diminution significative par rapport à 2020 (-36 k€ car le soutien aux projets qui s'élevait à un montant comparable (68 k€) avait été augmenté de 35 k€ au titre d'un soutien complémentaire en novembre 2020 et de 3 k€ pour le PCN). L'Amcsti n'assure plus l'animation du réseau des PCN depuis la fin du programme européen Swafs en 2021. Le financement du ministère de la Culture de 50 000 € reste identique aux trois dernières années.

Le financement du Ministère de la Culture de 84 k€ est composée de la subvention annuelle de 50 k€ (identique aux trois dernières années) et d'une partie de la subvention complémentaire versée

Compte de résultat	2021	2020
Prestations de service	108 312	51 632
Cotisations	59 108	51 632
Inscriptions	49 204	-
Subventions d'exploitation	198 884	196 072
MESRI	70 000	106 000
<i>DGRI</i>	70 000	68 000
Europe-fonctionnement PCN	-	3 000
Complément 2020	-	35 000
Ministère de la Culture	83 884	50 000
Conseil Régional ARA	35 000	-
Commission Eu. SiS.net		6 072
Subventions privées (Fondation groupe EDF)	10 000	34 000
Autres produits	2 092	270
Total produits d'exploitation	309 288	247 974
Achats et charges externes	149 444	85 613
Impôts et taxes	595	2 444
Charges de personnel	152 089	169 258
Dotation aux amortissements	6 005	6 261
Autres charges	74	1 079
Total charges d'exploitation	308 207	264 652
Résultat d'exploitation	1 081	-16 678
Résultat financier	549	669
Résultat exceptionnel	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 631	-16 008

Tableau 6 : Compte de résultat

fin d'année 2020 pour les exercices 2021 et 2022 (34 k€ sur 51 k€).

Les revenus du congrès sont composés de la subvention Région ARA 35 k€ et du montant des inscriptions 49 k€.

Les cotisations des membres connaissent une augmentation proportionnelle à celle du nombre d'adhérents (+ 11% qui passent de 208 à 232 au 31/12/21).

Le projet Les Connecteurs initié en 2019 s'est terminé en 2021 et financé par la subvention de la Fondation EDF (pour un

montant de 10k€ en 2021 – sur un montant total de 50k€ dont 40 k€ utilisés en 2019 et 2020).

Les discussions ont été poursuivies avec le MESRI et le Ministère de la Culture pour mettre en place des conventions pluriannuelles afin d'obtenir des financements pérennes mais ces conventions ne pourront pas être mises en place avant 2023.

Commentaires sur la trésorerie

La trésorerie de l'association au 31 décembre 2021 reste saine et s'élève à 235 k€.

Le niveau des disponibilités permet largement de couvrir les engagements à la fin de l'exercice (64 k€ essentiellement dettes fiscales et sociales et dettes fournisseurs).

Cette trésorerie est fondamentale pour supporter le décalage du versement des subventions annuelles en milieu d'exercice et de faire face à nos obligations en matière de rémunération du personnel, de règlement des cotisations sociales et de règlement des engagements.

A l'actif, les autres créances, liées au congrès sont en augmentation par rapport à 2020 et sont composées essentiellement de subvention à recevoir :

- Subvention Auvergne Rhône Alpes : 35 k€ (encaissée avril 2022)
- Subvention Europe Swafs 2020 : 15 k€
- Remboursement formation : 5 k€ (encaissé en avril 2022)
- Inscriptions au congrès à recevoir : 5 k€ (majoritairement encaissées en avril 2022)

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale d'affecter le résultat de 1 631 € aux fonds associatifs.

Bilan actif	31/12/2021			31/12/2020	Bilan passif	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	Brut 30 000	Amort. 30 000	Net -	5 466	Fonds propres	232 223	248 231
Immobilisations corporelles	5 358	4 453	905	1 444	Résultat de l'exercice	1 631	-16 008
Total actif immobilisé	35 358	34 453	905	6 910	Fonds associatifs	233 854	232 223
Créances	61 300		61 300	15 379	Fonds dédiés	-	5 000
Disponibilités	235 578		235 578	313 420	Dettes fournisseurs	28 068	11 422
Charges constatées d'avance	-		-	1 264	Dettes fiscales et sociales	12 763	11 206
					Autres dettes	2 523	9 888
					Produits const. d'avance	20 575	67 234
Total actif circulant	296 878		296 878	330 063	Total des dettes	63 929	99 570
TOTAL ACTIF	332 236	34 453	297 783	336 973	TOTAL PASSIF	297 783	336 973

Tableau 5 : Présentation comptable

Annexes

Annexe 1 : programme de « Essentiels / Essentielles »

Programme du Congrès de l'Amcsti 2021

Programme sujet à modifications

LUNDI 6 DÉCEMBRE - ACCUEIL ET OUVERTURE DU CONGRÈS

Au musée des Confluences

- 12h00 - 14h00 **Accueil des congressistes et collation d'accueil**
- 14h00 - 14h25 **Ouverture officielle**
Introduction par Agnès Parent, présidente de l'Amcsti
Ouverture par Hélène Lafont-Couturier, directrice du musée des Confluences
Intervention de Nathalie Dompnier, vice-présidente Sciences et société de l'Université de Lyon
Intervention de Noël Corbin, délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, ministère de la Culture
- 14h25 - 15h00 **Table ronde : Enjeux essentiels** – *Présentée par Olivier Lascar, journaliste à Sciences et Avenir*
Nicolas Ngo, chef du département des relations entre science et société, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Manuel Brossé, chef de Mission éducation artistique et culturelle, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
Agnès Vernet, présidente de l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information
- 15h00 - 16h00 **Interview de Léo Coutellec** – *par Olivier Lascar, journaliste à Sciences et Avenir*
Maître de conférences en éthique et épistémologie de sciences contemporaines à l'Université Paris-Saclay
- 16h15 - 17h45 **Préparation d'un forum participatif** - *Animé par Martin Serralta (cit&vive)*
Introduction par Agnès Parent, présidente de l'Amcsti

Sur le Bateau Bellona

- à partir de 18h30 **Bourse aux talents**
Un espace pour échanger CV et offres d'emploi et rencontrer vos futur-es collaborateur-ices
- 19h00 - 22h00 **Dîner sur le Rhône**

MARDI 7 DÉCEMBRE - PARCOURS THÉMATIQUES

- 9h30 - 17h30 **Parcours** – à choisir lors de l'inscription au Congrès parmi les 3 options suivantes :
- ▶ **Muséographie et enjeux citoyens** – *Au musée des Confluences*
 - ▶ **Approches essentielles et innovantes des publics** – *Au Planétarium de Vaulx-en-Velin*
 - ▶ **Au cœur de la fabrique du savoir** – *Au campus de la Doua / Université de Lyon*
- Le programme complet des parcours est détaillé en pages 3, 4 et 5*

À partir de 19h **Soirée au Sucre** – *Sur inscription*

MERCREDI 8 DÉCEMBRE - GROUPES DE TRAVAIL ET RÉSEAU

Au musée des Confluences

- 9h00 - 11h15 **Sessions parallèles** : mini-conférences, foire aux projets, groupe de travail Évaluation, visites
- 11h30 - 12h30 **Conférence de clôture : restitutions et conclusions**
- 13h00 - 14h00 **Pause déjeuner**
- 14h00 - 16h00 **Sessions parallèles** : groupes de travail Intermed, Réseaux et Echosciences, visites
Pour les membres du CA : Conseil d'administration de l'Amcsti (salle du Conseil)
Le programme complet du mercredi est détaillé en page 6

STEPHANE BROUSSE

Audit, Conseil & Expertise comptable

**ASSOCIATION DES MUSEES ET CENTRES POUR LE
DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE,
TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE
- AMCSTI -**

Association Loi de 1901

Siège social : 132 rue du Faubourg Saint Denis
75010 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames et Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle - AMCSTI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une

incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier arrêté le 21 avril 2022 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le bureau de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

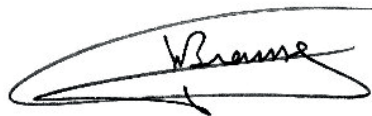
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Vélizy, le 8 juin 2022

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brousse', enclosed within a large, loopy, horizontal oval stroke.

Le Commissaire aux Comptes
Stéphane BROUSSE